



Prévention des Risques Professionnels

Agir ensemble pour prévenir

Info prévention n°5

Des chaussures de sécurité légères et confortables, c'est possible

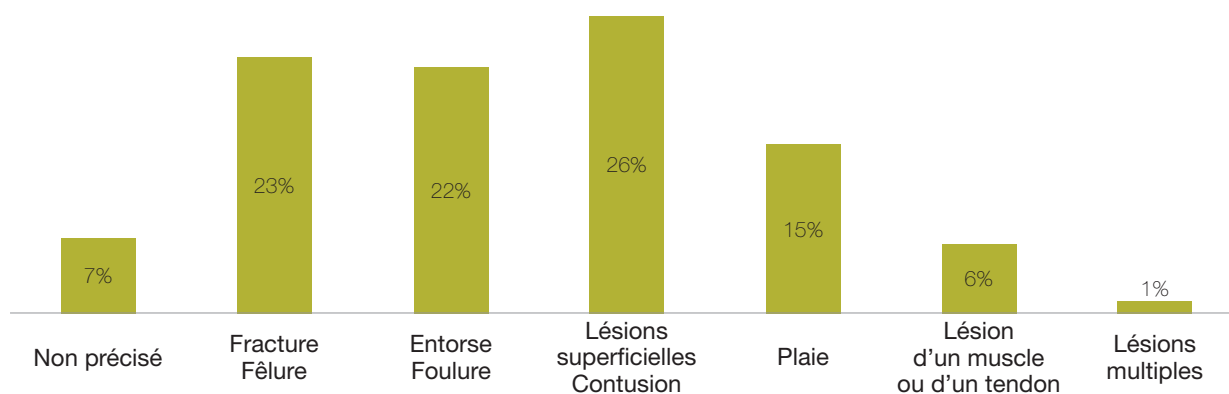
Juillet 2016



L'arrivée des beaux jours incite à se découvrir pour ne pas souffrir de la chaleur. Pourtant, s'il est une partie du corps qu'il ne faut pas omettre de protéger, ce sont les pieds car nombreux sont les accidents du travail qui touchent les pieds : entorse de la cheville, pied perforé ou écrasé... **Les 3/4 des accidents touchant les pieds donnent lieu à des lésions graves voire invalidantes.** Puisque les accidents n'arrivent pas qu'aux autres, il est essentiel de protéger ses pieds en portant des chaussures adaptées.

Types de blessures aux pieds lors d'accidents

Charente 2013



Les opérations d'**attelage – dételage** et les diverses **manipulations du bétail** sont les plus à risque.

▴ Ils ont testé pour vous

Afin de savoir si les produits proposés sur le marché étaient adaptés au monde agricole, des tests sur le port des chaussures de sécurité en polyculture élevage ont été menés par le service Prévention de la MSA des Charentes, auprès d'un échantillon de testeurs (agriculteurs du Nord Charente).

Les critères de choix portaient principalement sur l'étanchéité, le confort et la solidité de la chaussure. Chaque testeur a reçu deux paires de chaussures différentes qu'il a pu tester sur 2 ans.

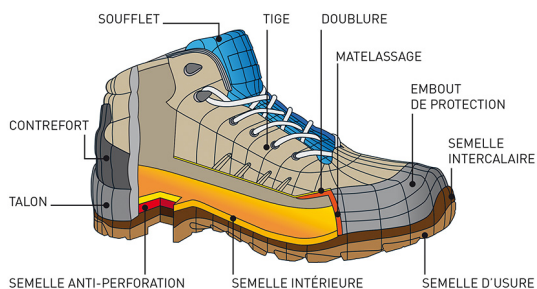
A l'origine, certains testeurs étaient déjà porteurs de chaussures de sécurité (déjà victimes eux-mêmes de lésions importantes) et d'autres non.

Les conclusions des testeurs :

- ▴ Les chaussures peuvent être portées pour tous types de travaux (sauf en milieu très humide) sur une durée de 8h aisément,
- ▴ Le prix est accessible : 55€ HT en moyenne,
- ▴ Il faut s'équiper d'une paire été (plus légère et aérée) et d'une paire hiver pour plus d'imperméabilité,
- ▴ Les chaussures proposées étaient solides (certains les portent encore),
- ▴ Il faut prendre le temps de s'y habituer comme pour n'importe quel type de chaussures.

▲ Pour aller plus loin dans votre choix

Parce qu'on lui demande une protection en surface (embout de protection résistant à une pression de 200 joules) et sous le pied (semelle anti-perforation et anti-dérapante), une chaussure de sécurité est généralement plus lourde qu'une chaussure classique. La norme **NF EN ISO 20345** garantit que la chaussure vous apporte cette sécurité.



A savoir : on trouve des embouts en deux largeurs : large et extra – large, offrant ainsi un choix de confort

Cependant, il existe aujourd'hui des produits qui pèsent moins de 500 gr ! Les fabricants renouvellent leurs gammes avec des modèles qui s'inspirent de nos modes de vie ou de nos activités préférées pour s'imposer dans le milieu du travail.



Et pour répondre à certains besoins, il est possible d'ajouter une semelle ; anti-transpiration, protection au froid, anti-fatigue... pour un coût moyen d'environ 10€.



Alors plus d'hésitation, protégez vos pieds !

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter :

Cécile RAYNAUD

Conseillère Prévention référente en Polyculture Élevage

06 26 02 64 14 ou **raynaud.cecile@charentes.msa.fr**